NOEL et JOUR de L'AN
Choix unique de
BRIQUETS, PIPES, ETUIS, FUMES, CENDRIERS, BOITES, SERVICES, etc.
QUALITE et PRIX
La MAISON du FUMEUR
14 C. G. CLEMENCEAU - BORDEAUX

IMPR. BORDEAUX. 49.07240

D. L 341

SUD-OUEST Dimanche

ADRESSE TELEGRAPHIQUE : NALSUDOUEST Bordeaux
BORDEAUX - 8, rue de Cheverus - BORDEAUX
Chèques postaux : 1288.38 Bordeaux
TELEPHONE 60.82 - 60.83 - 60.84 / 849.40 - 40 inter

1re Année N° 27
DIMANCHE 18 DECEMBRE 1949
S. Gatien
Soleil ... 8h35
Coucher .. 17h22
N. L. .... le 19
20 PAGES AU PRIX HABITUEL de Sud-Ouest

M. SCHUMAN à Bruxelles

Le réarmement de l'Allemagne servirait de prétexte à la Russie

Bruxelles, 18 décembre. — M. Robert Schuman, ministre français des affaires étrangères, a tenu samedi, une conférence de presse.

Parlant du Fritalux, le ministre a affirmé que les progrès enregistrés constituaient un pas en avant sur ce qui avait été conclu à l'O. E. C. E.

« Vous trouverez peut-être que la France est un peu timide dans cette solution nouvelle, a dit M. Schuman. Mais nous avons à vaincre beaucoup de timidité bien plus dans le domaine économique que dans ledomaine politique. Nos industriels ont été habitués à un système de protection et de contingents. Ceux-ci ne datent d'ailleurs pas de la guerre, mais de 1930. Aussi, leur est-il très difficile d'entrer dans

(La suite en page 4.)

Pathétique audience au procès Sadorge

Avocats, témoins et accusés fondent en larmes...

...et le sursis est accordé à tous les prévenus...

Versailles, 18 décembre. — La dernière audience du procès Sadorge devant la cour d'assises de Seine-et-Oise a attiré hier après-midi une foule toujours plus importante, cette cinquième audience étant consacrée aux plaidoiries et le verdict étant prévu pour la soirée.

M. de Moissac, conseiller à la Cour, dirige les débats. Il donne aussitôt la parole à Me Mouquin, défenseur de M. Charles Martin, dont le fils unique a été fusillé et du jeune Robert Polvé qui a participé à l'enlèvement du lieutenant Fermine.

Après avoir décrit M. Charles Martin comme un honnête homme ayant conservé l'estime de toute la population de Maintenon et de la région, l'avocat précise que son client avait voulu « non pas venger mais obtenir justice pour le fils qu'il avait perdu ».

L'avocat définit ensuite le rôle joué par Robert Polvé dans d'affaire Fermine, rôle à peu près inexistant, et demande un verdict d'acquittement pour son jeune client.

Me Villard lui succède pour la défense de René Sadorge. Il explique que son client, âgé de 65 ans, avait toujours été désireux de rechercher la vérité dans les agissements du lieutenant Fermine.

Me André Blumel a maintenant la parole. Il est l'avocat de René Sadorge, le frère, mais bientôt, emporté par l'extraordinaire atmosphère de ce procès pathétique au point de faire dans la salle se mouiller bien des yeux, Me Blumel plaide pour l'ensemble des accusés.

Ceux-ci sont Beaucerons, nés dans l'ombre immense de la cathédrale de Chartres et tout naturellement, le souvenir de Charles Péguy vient à l'esprit du défenseur. Il évoque les fils Sadorge, fusillés au Mont-Valérien, « tout ce petit peuple de France qui s'est fait tuer pour la grandeur de la patrie » et citant le poète : « Heureux ceux qui sont morts pour une juste cause ». Me Blumel célèbre la famille Sadorge qui a consenti aux plus douloureux sacrifices.

Mais il ne veut pas charger la mémoire de Fermine. « On vous a parlé de la culpabilité de Fermine. Je n'en parlerai

La suite en page 3

CETTE FEMME *est heureuse...*

CONCHITA, l'irremplaçable torera, que des confrères parisiens avaient tour à tour vouée au music-hall et au couvent, Conchita se marie... Après la disparition de Manolete, la retraite de Belmonte et d'Arruza, les « aficionados » 100 p. 100 éprouvent un nouveau chagrin.

En page 8, Don Severo vous parle de celle que des millions de Sud-Américains, de Portugais et d'Espagnols n'appelaient plus que la « Déesse blonde ».

(Clichés Larrey, Casteljaloux.)

...parce que cet homme existe

Entretiens Bidault Queuille Petsche

Paris, 18 décembre. — M. Georges Bidault, président du conseil, s'est entretenu, hier en fin d'après-midi, avec MM. Henri Queuille et Jules Moch, vice-présidents du conseil; Pierre-Henri Teitgen, ministre d'Etat, et Maurice Petsche, ministre des finances.

La guerre des tutus n'aura pas lieu...

UN COMMUNIQUÉ CONCILIANT a finalement moucheté les « pointes » des adversaires

AINSI, le sort en est jeté. Si l'encre a beaucoup coulé, le sang, du moins, ne coulera pas, et « la guerre des tutus » n'aura pas lieu.

Engagée sur un ton très pointu, cette conversation sur des pointes (d'aiguilles... et de danseuses) a pourtant failli se terminer à la pointe de l'épée.

Bien que tout le monde en parle, personne (ou presque) n'y comprend rien. De cette confusion générale sont nés de tout petits drames. Comme la chose se passe au (grand) théâtre de Bordeaux et que des étoiles projetaient sur l'affaire une obscure clarté, il y a eu (paraît-il) injures et, finalement, des gifles.

Quand M. Vanni-Marcoux (soixante-dix ans, baryton réputé et Don Quichotte inoubliable) se crut insulté par M. de Rancourt, il réagit avec beaucoup de vivacité et fit lui-même justice.

Autant qu'on ait pu reconstituer l'histoire, il apparaît que M. de Rancourt avait surévalué les vaporeux mérites de Mlle Hannelé Keinanen, première danseuse au Grand-Théâtre de Bordeaux.

Contre la critique (elle, absolument désintéressée) et contre une partie du public, M. de Rancourt patronnait la charmante Finlandaise. Un soir, (on jouait « Lohengrin »), le contrôle, s'appuyant sur le règlement, refusa l'entrée de la salle à Hannelé, qui accompagnait M. de Rancourt, critique chorégraphique dans un hebdomadaire parisien.

« Pas d'Hannelé, pas de compte rendu ! », déclara en substance M. de Rancourt. Et, au « papier » qu'il fit quinze jours plus tard sur « la Mascotte », M. de Rancourt ajouta cinq lignes vengeresses pour signaler que s'il n'avait pas parlé de « Lohengrin », c'est parce que l'entrée de la salle lui avait été refusée.

Le directeur du théâtre, M. Vanni-Marcoux, réagit en faisant parvenir à la direction de l'hebdomadaire sa version personnelle de l'incident.

M. de Rancourt, remercié par son propre journal, invoqua le « droit de réponse » et fustigea (avec son stylo) M. Vanni-Marcoux.

Sur un ton (très déplaisant pour les intéressés), M. de Rancourt écrivait en effet :

(Suite en page 17.)

M. Vanni-Marcoux, directeur du Grand-Théâtre de Bordeaux, reste un inoubliable Don Quichotte.

DES "VIPERES LUBRIQUES" menacent le Parti communiste

DES colonnes de « l'Humanité » sont remplies de véhémentes protestations contre les insinuations tendant à laisser croire que tout ne va pas pour le mieux au sein du Parti communiste. Ceux qui osent prétendre pareille chose sont évidemment de « plats valets des U.S.A. », de « sordides cosmopolites » et, pour tout dire, de bien tristes personnages que la passion aveugle.

Mais les violons sont mal accordés. Lors du dernier comité central, M. Georges Cogniot s'est longuement étendu sur le danger menaçant du « titisme français ». Ces éléments provocateurs ne sont rien d'autre, pour reprendre les termes mêmes de Staline « qu'une bande sans principe et sans idéologie de saboteurs, d'agents de diversion et de renseignements, d'espions, d'assassins, qu'une bande d'ennemis jurés de la classe ouvrière, qu'une bande à la solde des services d'espionnage des Etats étrangers ». Et M. Cogniot déplorait que l'on se soit rendu coupable à leur égard « d'un manque de vigilance et de manifestations inadmissibles de conciliation ». Il faut donc dès maintenant tout mettre en œuvre pour « déceler et expulser les policiers, les trotskystes et les titistes ».

Sans doute, M. Cogniot s'est empressé d'ajouter que ces agents étaient rares dans le parti. Mais il n'a pas caché que leur présence constituait cependant un danger sérieux.

(Suite en page 18.)

Le poing sur les i...

« L'ACCUSÉ SCANDALEUX »

KOSTOV vient d'être condamné à mort par le tribunal de Sofia. La peine est légère si l'on considère que l'ancien vice-président du conseil bulgare s'est rendu coupable du pire des péchés qui puissent se commettre derrière le rideau de fer : il a nié. On peut tout comprendre, tout excuser, sauf cette rébellion de l'esprit.

« Je suis un prélat visqueux », confessait humblement le cardinal Mindtszenty. « Je regrette mes erreurs d'homme politique lubrique », avouait Rajk. On pourrait multiplier les exemples. Kostov, lui, n'a voulu entendre parler ni de vipère, ni de rat : « Je suis tout ce que vous voudrez, sauf cela. »

Un moment de flottement a suivi cette extravagante déclaration. Et pas seulement au sein du jury décontenancé par les hauteurs où se situait la perversion de son « client », mais encore parmi les envoyés spéciaux de la presse étrangère. Forcément. On n'avait plus l'habitude. Le fait était tellement énorme... Si bien qu'une agence d'information — et non des moindres — n'osa prendre personnellement la responsabilité de diffuser une si incroyable nouvelle.

Alors, quoi, les spécialistes des aveux spontanés, les fabricants de « bénis-oui-oui », les brevetés d'autocritique ? Tout porte à croire qu'il y a quelque chose de pourri dans la République démocratique populaire de Bulgarie. Un zéro qui tient tête à l'infini ! En vérité, je vous le dis, le germe de la réaction s'est introduit dans ce pays.

A moins que — la dialectique marxiste est rompue à ces retournements — Kostov ait, en niant, servi une dernière fois à son insu la cause de ses accusateurs. Quel précédent, lorsqu'on y songe, qu'un inculpé qui nie ! Et quand on parlera, à l'avenir, de verdicts préfabriqués, quelle référence commode, bien propre à clouer le bec des gens qui invoquent la Charte des Droits de l'Homme !

« Des p[illegible] [illegible] [illegible], chez nous ? Vous plaisantez ! Des accusés-robots ? Allons donc... Rappelez-vous plutôt Kostov... »

JEANNE-MADELEINE.